

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 22 MARS 2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars, à dix heures, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation :

16 mars 2026

Date d'affichage :

17 mars 2026

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Suffrages exprimés : 15

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Mmes et MM.

Christophe KIPPELEN, Béatrice TESTUD, Marc WILLEMAN, Jocelyne SOURD, Anatole FUCHS, Fanny WEIGEL, Julien BRANCART, Stéphanie HALLER, Pitchou NGOMBI, Sylvie GERTRHOFFER, Jérémie HUEBER, Milène SIMUNOVIC, Xavier SCHEIDECKER, Doris WOLFERSPERGER, Maxime JENN.

Excusé(s) :

Procuration(s) :

DEL20260322_006

Objet de la délibération : Désignation des membres du Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires :

Christophe KIPPELEN rappelle que l'arrêté du 7.11.2005 portant organisation des comités consultatifs communaux et intercommunaux des sapeurs-pompiers volontaires comprend un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs-pompiers, à raison d'un représentant de chacun des grades composant le corps communal. Ce comité est présidé par le Maire.

Sont proposés pour le Conseil Municipal :

Christophe KIPPELEN, Maire, membre de droit

Fanny WEIGEL, Adjoint au Maire, membre titulaire

Jérémie HUEBER, Conseiller Municipal, membre titulaire

Stéphanie HALLER, Conseillère Municipale, membre titulaire

Membres élus par le CPI de Roderen :

Thomas OSWALD, Adjudant-chef

Teddy PARMENTIER, Sergent-chef

Jean FUCHS, Caporal

Gwendoline KOELL, Sapeur

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la composition du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires telle qu'elle est proposée.

Roderen, le 23/03/2026.

Le Maire, Christophe KIPPELEN

Maxime JENN, Secrétaire de séance